LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT POUR DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Avec l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), 21 collectivités de Seine Aval s'engagent pour vous permettre de disposer de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Achères #
Aubergenville #
Bonnières-sur-Seine #
Buchelay #
Carrières-sous-Poissy #
Conflans-Ste-Honorine #
Épône #
Flins-sur-Seine #
Freneuse #
Hardricourt #
Juziers #
Les Mureaux #
Magnanville #
Mantes-la-Jolie #
Maule #
Poissy #
Triel-sur-Seine #
Rosny-sur-Seine #
Vaux-sur-Seine #
*CA2RS** #
*CAMY*** #
*CCPIF**** #

L'EPAMSA installe également des bornes de recharge électrique dans les nouveaux quartiers qu'il aménage : Mantes Université à Mantes-la-Ville, Hauts de Rangiport à Gargenville, Cœur de ville à Bonnières-sur-Seine.

*Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine
**Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines
***Communauté de communes les Portes de l'Île-de-France



www.electricite-seineaval.fr

Le réseau public de charge électrique mis en place dans le cadre de l'opération d'intêret national Seine Aval, est subventionné par l'ADEME et la Région Île-de-France.

















UN BADGE POUR DEMARRER

Pour accéder au réseau public de charge électrique, il suffit de vous munir du badge électriCité Seine Aval.

OÙ LE RETIRER ?

Le badge électriCité peut être retiré dans chacun(e) des mairies ou hôtels d'agglomération du réseau.
Sur place, il vous sera demandé :

- une copie de votre carte d'identité,
- une copie du certificat d'immatriculation du véhicule électrique (à preuve d'achat pour les vélos électriques),
- le formulaire rempli (disponibles sur www.electricite-seineaval.fr),

Le badge peut également vous être envoyé par courrier en faisant les démarches en ligne sur www.electricite-seineaval.fr.

Votre badge électriCité sera immédiatement activé.



Certaines bornes sont accessibles sans badge. Vous pouvez vous y brancher directement.

- Mantes-la-Jolie (hôtel de ville)
- Poissy (hôtel de ville)

QUI PEUT DEMANDER UN BADGE ?

Pour développer la mobilité électrique, le réseau public de charge électrique est ouvert à tous ceux qui se déplacent en Seine Aval, qu'ils soient habitants du territoire ou non !



SE BRANCHER C'EST FACILE !

Le réseau électriCité Seine Aval vous assure d'avoir une borne de recharge à proximité.

OÙ TROUVER LES BORNES ?

Les bornes publiques de Seine Aval se trouvent principalement en centre-ville et dans les zones d'activités. Elles sont signalées par un marquage au sol. Chacune d'entre elles propose 2 points de charge.

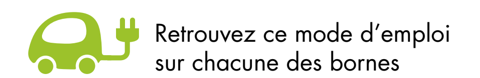


Localisez les bornes de recharge en flashant ou sur electricite-seineaval.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour recharger votre véhicule, c'est très simple.
Un voyant vert vous indique que la borne est disponible, il est rouge si elle est hors service.

1. Badgez à la borne sur laquelle vous souhaitez vous brancher, appuyez sur le bouton START et raccordez votre véhicule.
2. Pour signaler que votre véhicule est bien en charge, le voyant passe au bleu.
3. Une fois votre batterie chargée, vous n'aurez plus qu'à passer à nouveau votre badge électriCité, appuyer sur STOP et débrancher vos cables !
Lorsque votre recharge est terminée, pensez à libérer la place pour les autres utilisateurs !



Retrouvez ce mode d'emploi sur chacune des bornes

QUESTIONS - REPONSES

C'est gratuit ?

Oui. Le badge électriCité et la recharge de votre véhicule électrique sont gratuits.
De plus, toutes les places de stationnement sont gratuites pour les véhicules électriques dans chacune des collectivités où une borne est installée.

Combien de temps me faut-il pour recharger ma batterie ?

Le réseau électriCité Seine Aval met à disposition des bornes de recharge électrique accélérée (3-22 kw). 1 heure peut suffire, selon les véhicules, à recharger complètement votre batterie.
Il convient de noter qu'en cas de charge de deux véhicules en simultané, cette puissance se répartira entre les deux, dans la limite de 36 KVA au total.

Quels sont les types de prises disponibles sur les bornes ?

Chaque borne disposera de 2 points de charge, l'un équipé d'une prise domestique de type E/F et d'une prise de Type 2, l'autre équipé d'une prise domestique de type E/F et d'une prise de Type 3.

Avec le badge électriCité, peut-on se brancher sur d'autres réseaux type Autolib' ou le réseau de la Ville de Paris ?

Non, pas pour l'instant. À l'avenir, la connexion entre les réseaux devrait être possible.